

Régime de retraite

Nota: Afin de faciliter la lecture du présent document, nous avons utilisé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Rendement du Régime de retraite agréé de Postes Canada pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2004

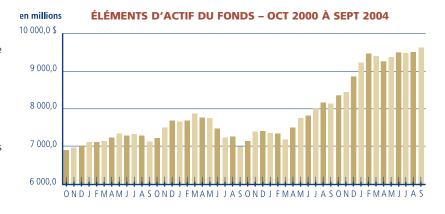
État du marché

Les marchés des actions en monnaie locale ont été modérées au cours du trimestre en raison de l'inquiétude causée par la hausse des prix du pétrole. Le rendement des capitaux propres étrangers ont été neutralisés par une augmentation marquée de la valeur du dollar canadien pendant cette période. Les marchés des obligations ont connu une hausse modeste malgré l'augmentation des taux par la Banque du Canada.

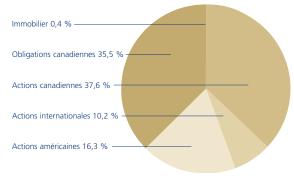
CATÉGORIE D'ACTIFS	VALEUR DU MARCH (EN MILLIONS DE DOLLARS)	IÉ 2004 JUILLET À SEPT	2004 CA	2003 ANNÉE COMPLÈTE	2002 ANNÉE COMPLÈTE	2001 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe Placements de fonds liquides						
et à court terme Obligations canadiennes	315,3 \$ 3 098,9	0,6 % 2,7 %	1,8 % 5,9 %	2,9 % 8,4 %	2,4 % 10,2 %	4,3 % 7,3 %
Actions Actions canadiennes	3 656,0	2.3 %	7.8 %	25.5 %	-11.6 %	-7,7 %
Actions canadiennes Actions américaines Actions internationales	1 573,6 983,6	-7,0 % -4,5 %	0,4 % 4.7 %	7,5 % 7,5 %	-20,9 % -21.6 %	-7,7 70
Total du Régime de	333,0	.,,,,,,	.,,,,,	7,5 70	2.70 70	
retraite agréé	9 627,4 \$	0,03 %	5,39 %	13,87 %	-6,99 %	5,10 %

Points saillants des investissements

- Pour le troisième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à 0,0 % par rapport au point de référence de –0,4 %. En cumul annuel, la caisse a augmenté de 5,4 % par rapport au point de référence de 3,8 %.
- Au 30 septembre 2004, la caisse avait un actif de 9 627,4 millions de dollars.
- Des cotisations nettes de 69,2 millions de dollars ont été versées à la caisse au cours du troisième trimestre.
 20,0 millions de dollars ont été affectés à des obligations américaines, 40,0 millions de dollars à des actions internationales, 20 millions de dollars à des actions canadiennes et 8,2 millions de dollars à des biens immobiliers. Les investissements de fonds liquides et à court terme ont été réduits de 19,0 millions de dollars.



COMPOSITION DE L'ACTIF



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 30 septembre 2004, 64,5 % de l'actif était affecté à des actions et à des biens immobiliers, au-delà de la composition de l'actif visée de 62,5 \$. Les actions canadiennes représentaient 37,6 % du total, les actions américaines 16,3 %, les actions internationales 10,2 % et les biens immobiliers 0,4 %.
- 35.5 % de l'actif était affecté à des obligations et à des investissements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 7,4 % d'obligations à rendement réel, 24,8 % d'obligations canadiennes et 3,3 % de placements de fonds liquides et d'investissements à court terme.

Rapport annuel 2004

Le Rapport annuel du régime de retraite agréé de 2004 sera distribué au début mai.

Le saviez-vous?

 Au moment de votre décès, les cotisations impayées pour les congés non payés ou les versements en souffrance liés au service accompagné d'option seront entièrement recouvrés auprès de vos survivants, de vos bénéficiaires ou de votre succession.

Note: À votre décès, les versements futurs liés au service accompagné d'option sont garantis par une assurance-vie.

 Lorsque vous prenez votre retraite, de nombreux formulaires et documents doivent être remplis et envoyés au Centre du régime de retraite. Le fait de ne pas retourner tous ces documents retardera en règle générale la réception de vos prestations de pension. Pour éviter tout retard, veuillez envoyer tous les documents demandés le plus tôt possible. Afin de laisser suffisamment de temps pour le traitement, assurezvous que vous donnez un préavis d'au moins trois mois avant de prendre votre retraite.

- Si vous vivez une rupture de mariage au moment de prendre votre retraite, vos prestations de pension ne seront pas payées avant qu'une entente ait été conclue et que les documents appropriés aient été reçus et traités par le Centre du régime de retraite.
- Le service racheté au moment de la retraite doit être finalisé, et l'approbation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) doit être reçue avant que le crédit de service puisse être appliqué à vos prestations de pension.



Vos questions?

Cette section est réservée pour les questions and les réponses. Nous répondrons à quelques questions qui sauront intéresser la majorité des participants.



Qu'arrive-t-il à ma pension de Postes Canada si je retourne travailler à Postes Canada et choisis de me réinscrire au Régime de retraite?

Si, au moment de votre prochaine cessation d'emploi, vous n'avez pas terminé deux années de service admissible ou que vous n'avez pas participé au Régime de retraite pendant au moins deux années additionnelles, les cotisations que vous aurez payées vous seront remboursées, intérêts en sus, et vos prestations antérieures seront restaurées sans service accumulé supplémentaire.

Pour obtenir de l'information relative au Régime de retraite, veuillez communiquer avec le Centre du régime de retraite, au 1 877 480-9220. Si vous avez des suggestions d'articles pour le bulletin Parlons régime de retraite ou des commentaires sur notre site Web, veuillez communiquer avec nous par courriel, à l'adresse pension.services@postescanada.ca, ou par la poste, à l'adresse suivante:

SERVICE DES PENSIONS 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU 320E OTTAWA ON K1A 0B1

Récemment élue

Shirley Dressler a été élue secrétaire-trésorière nationale de l'ACMPA cette année, à la convention nationale du syndicat. Elle a remplacé Claire Wierzbicki en tant que membre du Conseil consultatif des pensions.

SIJY CIS

En case de

- Changement de béneficaire du Régime de retraite
- Rupture de mariage
- Décès d'un participant

Communiquer avec

Centre du régime de retraite Case postale 2073 MISSISSAUGA ON L5B 3C6 1-877-480-9220